

Décret concernant la liquidation et le remboursement de diverses parties de la dette de l'État, lors de la séance du 11 août 1791

Citer ce document / Cite this document :

Décret concernant la liquidation et le remboursement de diverses parties de la dette de l'État, lors de la séance du 11 août 1791. In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XXIX - Du 29 juillet au 27 août 1791. Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1888. pp. 337-350;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1888_num_29_1_12044_t1_0337_0000_12

Fichier pdf généré le 05/05/2020

« Messieurs,

« Leurs Excellences de la ville et république de Berne, trouvant nécessaire de faire quelques dispositions militaires, et même de mettre quelques troupes sur pied dans leur pays de Vaud, me chargent d'avoir l'honneur de vous informer et de vous assurer qu'ils n'ont d'autre but en ceci, que celui de maintenir le bon ordre et la tranquillité dans notre pays. En conséquence, ils ont donné les ordres les plus précis à tous leurs baillis de diriger leur conduite à cet égard, et entretenir la confiance et la bonne harmonie qui a régné jusqu'à présent entre eux et la France. Je vous prie, Messieurs, d'avoir la bonté d'en instruire les administrateurs de district, et soyez persuadés de l'assurance de mon respect.

« J'ai l'honneur, etc.

« Signé : SINNER, bailli de Bonmont. »

Messieurs, les suisses furent toujours nos alliés ; je ne crois pas qu'ils veuillent jamais rompre des traités qui leur sont avantageux, et qu'ils pensent à nous attaquer.

Cependant, ils entourent nos provinces de soldats ; il ne nous est pas permis d'en douter, puisque le général nommé par le souverain pour les commander, M. d'Erlack de Spits, et M. Sinner, gouverneur de l'extrême frontière, l'annonce au district de Gex, par les lettres dont je viens de vous donner connaissance, en assurant toutefois qu'ils n'ont aucune vue d'hostilité, et que c'est simplement pour renforcer le cordon, qu'ils rassemblent des troupes.

Les citoyens du district de Gex sont disposés à défendre leurs propriétés, et à repousser toutes invasions qui pourraient être tentées sur leur territoire. Le mont Jura sera bien défendu par eux dans cette partie ; mais ils demandent des armes, et que vous ordonniez que les forts qui défendent le Jura soient approvisionnés de canons et de munitions de guerre, demande juste que vous ne pouvez pas vous dispenser d'adopter.

Les habitants de nos campagnes qui savent que les Bernois vont entourer notre pays de soldats ; qui voient fortifier Genève du côté de la France ; qui voient qu'on leur permet de faire des uniformes qu'on leur dit avec affectation être destinés pour l'armée des princes ; auxquels des prêtres et des méchants montrent une armée sarde prête à fondre sur eux, les habitants de nos campagnes, dis-je, n'ayant pas de troupes réglées pour venir à leur défense, souffrent jusqu'à ce que vous ayez pourvu à leur sûreté. Ils ont choisi pour les commander un chef qui méritera leur confiance et votre estime ; mais ses talents militaires et sa bravoure sont inutiles, s'il n'a pas des hommes armés pour pouvoir se défendre et repousser l'ennemi. Comme l'un de vos commissaires dans les départements du Doubs, du Jura et de l'Ain, j'ai rendu compte au ministre de la guerre et à votre comité militaire, que les forts de Blamont, de Joux, de l'Ecluse et Pierre-Chatel, étaient très mal approvisionnés d'artillerie et de munitions de guerre.

J'ai rendu compte aussi de la bonne volonté de la garde nationale, depuis Blamont jusqu'à Pierre-Chatel. Donnez-leur des armes, ils suffisent pour défendre le Jura ; ils ont à leur tête de vieux militaires qui se font un plaisir de leur apprendre le maniement des armes et le service.

Je dois observer aussi que la vraie aristocratie est à Genève, à Berne, à Fribourg, à Soleure, et

1^{re} SÉRIE. T. XXIX.

qu'elle ne peut voir avec indifférence achever notre Constitution.

Je demande donc qu'il soit envoyé 2 à 3,000 hommes de troupes de ligne dans le pays de Gex, avec un général qui assurera cette frontière. Qu'il soit demandé à l'instant au ministre de la guerre, s'il a ordonné d'approvisionner les forts de Blamont, de Joux, l'Ecluse et Pierre-Chatel, d'artillerie et de munitions de guerre ; si l'ordre n'est pas donné, qu'il le soit à l'instant. Je demande en outre qu'il soit envoyé au district de Gex des armes pour la garde nationale, et pour celle du Jura, du Doubs et de l'Ain ; que le comité diplomatique rende compte incessamment du degré de confiance que l'Assemblée nationale doit avoir en ses ambassadeurs et résidents en Suisse.

M. d'André. L'ambassadeur en Suisse a donné sa démission.

M. Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély). Je demande que les diverses propositions qui viennent de vous être faites par M. de Prez de Grassier, soient renvoyées aux comités militaire et diplomatique ; plusieurs des observations qu'il a présentées sont très importantes ; elles méritent d'être examinées et ne peuvent pas être adoptées sur une simple proposition.

(L'Assemblée, consultée, renvoie au comité militaire les propositions de M. de Prez de Grassier relatives à la défense des frontières du pays de Gex, avec les deux lettres qui lui ont servi de motif.)

M. Charrier de La Roche, évêque du département de la Seine-Inférieure, qui était absent par congé, annonce son retour et sa présence dans l'Assemblée.

Un membre du comité central de liquidation présente un projet de décret concernant la liquidation et le remboursement de diverses parties de la dette de l'Etat.

Ce projet de décret est mis aux voix dans les termes suivants :

« L'Assemblée nationale, où le rapport de son comité central de liquidation, qui lui a rendu compte des vérifications et rapports faits par le commissaire du roi, directeur général de la liquidation, décrète qu'en conformité de ses précédents décrets sur la liquidation de la dette publique, il sera payé aux parties ci-après nommées, et pour les causes qui seront pareillement exprimées, les sommes ci-après, savoir :

1^o Arriéré du département de la maison du roi.

MAISON DE LA REINE.

Employés et fournisseurs pour les années 1787-89.

Crignon, potager de la bouche.....	109 l.	12 s.	» d.
Adam, coureur de vin.	404	10	»
Cercellot, huissier de salle.....	646	2	»
Prévôt, maître d'armes des pages.....	2,051	2	»
L'abbé Texier, chapelain de la reine.....	1,217	»	»
L'abbé Thibault, clerc de chapelle.....	261	12	»

Bouvier le jeune, garçon de cuisine.....	200	l.	12	s.	»	d.	Jousselin, premier garçon de cuisine.....	207	l.	10	s.	»	d.
Fossu, délivreur de fruiterie.....	291		14		»		Plagniol, ancien garçon au petit commun.....	600		»	»		
L'abbé Najac, chapelain.....	844		15		»		Martin, menuisier.....	5,692		16		11	
Philippe, premier garçon du bureau.....	1,481		12		»		Langibon, délivreur de glaces.....	198		»	»		
Noel, valet de chambre.	3,600		»		»		Naderman, lutier.....	2,000		»	»		
Contarat, marchand pelletier.....	1,987		»		»		Grippié, maréchal de forges.....	6,614		5		4	
Boisselin, garçon du petit commun.....	137		12		»		Prévo, officier-porteur de la bouche.....	1,264		4		»	
De la Rue, potager....	165		12		»		Moheau, garçon à la cuisine.....	55		»	»		
Femme Marolle, femme de chambre.....	3,103		16		»		Guillemin, garçon d'échansonnerie.....	400		12		»	
Veuve de Croizet, ancien garçon de cuisine..	825		»		»		Dupuis, garçon de cuisine.....	900		»	»		
Femme Serker.....	900		»		»		Beaugrand, garçon limonadier.....	150		»	»		
Gaspard, sommier d'échansonnerie.....	621		14		»		Massé, orfèvre.....	670		14		»	
Journé, coureur de vin.	405		»		»		Boneaut de Forceville, gentilhomme-servant...	616		2		2	
Salmon le jeune, garçon au petit commun.....	97		12		»		Langlois, palefrenier..	150		»	»		
Salmon l'aîné, linge..	727		12		»		Solligny, fourrier des logis.....	324		4		»	
Roussel, aide frotteur..	3,300		»		»		Lesdos, hâteur de cuisine.....	91		16		»	
Etienne, garçon des feux	1,350		»		»		Quaistier, aide de cuisine.....	300		»	»		
Reneufs, ancien chef d'échansonnerie.....	2,000		»		»		Volland, ancien garçon des feux.....	1,800		»	»		
Jousset, premier garçon du bureau.....	783		»		»		Cheneau, officier de fruiterie.....	23,530		15		3	
Les fermiers des voitures de la cour.....	6,884		10		»		Le Jeune, garçon à l'office.....	210		12		»	
Femme Guillon, blanchisseuse.....	2,210		»		»		Delaunay, ancien aide d'échansonnerie.....	2,500		»	»		
Le Moine, chef de fourrière.....	16,217		»		»		Bigot de Beauregard, huissier de salle.....	786		8		»	
Vibert, huissier de cuisine.....	271		12		»		Gosset, pâtissier.....	5,809		»	»		
Robin, horloger.....	9,572		2		»		Chevrier, potager.....	442		16		»	
Le Comte, huissier de cuisine.....	91		2		»		Bardet, cuisinier.....	2,066		17		»	
Laurens, enfant de cuisine.....	93		12		»		Dourdin, dit Dubos, garçon de la table.....	2,133		»	»		
Barbier, sommelier....	1,331		»		»								
La veuve Dumetz, charcutière.....	1,034		9		»		77 parties prenantes,						
Caron, lutier.....	216		»		»		Total.....	148,299	l.	9	s.	»	d.
Gibout, aide de panetterie.....	1,600		»		»								
Bouvier l'aîné, argentier	1,147		12		»								
Ozon, garçon à la bouche.....	597		12		»								
Chambert, orfèvre.....	5,584		»		»								
Pelloux, fourrier.....	400		»		»								
Rouard, garçon de vaisselle.....	162		12		»								
Femme Cardon, femme de chambre.....	1,882		10		»								
Vinambre, garçon de l'office.....	97		12		»								
Vergalac, garçon de panetterie.....	287		12		»								
Toussan, garçon de panetterie.....	160		12		»								
Le Fèvre, porte-faix des femmes de chambre....	1,800		»		»								
Strelle, frotteur.....	5,550		»		»								
Femme Strelle.....	1,135		10		»								
Doyen père, garçon à la cuisine.....	127		12		»								
Fremont, clerc du guet des gardes du corps....	2,016		»		»								
Veuve le Bœuf.....	600		»		»								

MAISON DU ROI.

Menus Plaisirs.

Employés et fournisseurs pour l'année 1789

Les ci-devant religieux de l'abbaye de Saint-Denis.....	137	l.	10	s.	»	d.
Seguin de Vareilles, clerc ordinaire de la chapelle du roi.....	394		»		»	
Paul de Gauderatz, chapelain ordinaire.....	886		10		»	
De Vatrouville, aide des cérémonies.....	274		10		»	
D'Arboul de Richebourg, secrétaire du cabinet.....	591		10		»	
Gaverel, chapelain ordinaire.....	443		5		»	
Andouillé, premier chirurgien du roi.....	887		5		»	

Femme Guivet, raccomodeuse des dentelles..	599 l.	»	s.	»	d.
Les fermiers des voitures de la cour.....	90,259	10	»	»	»
Vente, libraire.....	327	8	»	»	»
Le Moine, pour le sieur Boiffié, garçon de garde robe.....	399	»	»	»	»
Larquier-Saint-Martin, pour le sieur Gourbillon, garçon de garde-robe...	399	»	»	»	»
De Camboui, clerc de chapelle.....	314	5	»	»	»
Lucas et Gondoin, plombiers.....	246	10	»	»	»
Les valets de chambre-tapissiers du roi.....	1,821	7	»	»	»
Le Couteux de la Norraye, secrétaire du cabinet.....	887	5	»	»	»
Guerrier, vitrier.....	119	12	4	»	»
Vieusseux, pour loyers.	599	10	»	»	»
La Bitte, marchand de draps.....	5,247	15	»	»	»
Murel, lavandier du linge du corps.....	288	»	»	»	»
Picot, avertisseur de l'opéra.....	300	»	»	»	»
Le Clerc, secrétaire du cabinet.....	887	5	»	»	»
Thibault, lavandier du linge.....	75	»	»	»	»
Vallée et Lorfèvre, marchands ciriers.....	766	11	8	»	»
De la Voipièrre, épicier.	145	18	»	»	»
Cillot, poëtier.....	554	6	»	»	»
De Boisdeffre, gouverneur des pages.....	87	15	»	»	»
Quemel, maître charron.....	6,515	25	»	»	»
Poulet, serrurier.....	1,503	10	»	»	»
Marcellot, marchand de bois.....	1,397	»	»	»	»
Law, maître de langue des pages.....	599	10	»	»	»
La Chapelle, maître paveur.....	1,119	1	3	»	»
Dècle, tapissier des menus.....	39	15	6	»	»
Femme Montausier, directrice des spectacles..	999	10	»	»	»
Veuve Marchand, payeuse.....	23	16	8	»	»
Dupont et Testard, chirurgiens des pages.....	1,147	10	»	»	»
Tinet, maître de dessin des pages.....	599	10	»	»	»
Belle-Peaume, marchand de fer.....	90	5	»	»	»
De Maupeou, ci-devant chancelier.....	1,301	10	»	»	»
Le Normand, marchand d'étoffes.....	901	11	»	»	»
Le Rouge, officier lavandier.....	75	»	»	»	»
Femme Pelletier.....	448	»	»	»	»
Sappey, chaudronnier.	138	9	»	»	»
Crozat, héritier de son frère, clerc de chapelle..	394	»	»	»	»
Francheau, pour le sieur Guitter, porte-meuble de la chambre du roi.	279	9	»	»	»
Cliquot, factrice d'orgues.....	399	10	»	»	»

Lauron, apothicaire...	1,192 l.	»	s.	»	d.
Thomas le Rat, chapelain ordinaire.....	1,182	»	»	»	»
Jean-Baptiste le Rat, chapelain ordinaire.....	886	10	»	»	»
Laurent de Villedeuil, ancien maître.....	3,564	7	9	»	»
Prévôt, maître d'armes.	472	»	»	»	»
Barbier et Testard, marchands d'étoffes de soie.	3,159	10	»	»	»
Les mêmes, au nom de M. de Chauvelin, maître de la garde-robe.....	3,159	10	»	»	»
<hr/>					
53 parties prenantes.					
Total.....	139,527 l.	5	s.	8	d.

Ecurie du roi, 1788 et 1789

De Saint-Pol, écuyer..	7,000 l.	»	s.	»	d.
Bron, officier de chasse.	400	»	»	»	»
De Lor, charpentier...	7,531	»	»	»	»
De Brionne, pour le sieur Annoyer.....	21,300	»	»	»	»
De Bois-Fomault, écuyer.....	8,335	6	8	»	»
Chopard.....	18,709	»	»	»	»
Gobert, vitrier.....	599	»	»	»	»
Lochart, menuisier..	1,822	»	»	»	»
France-Bierre, amasseur de gibier.....	480	»	»	»	»
Corby, concierge des écuries.....	12,110	10	»	»	»
De Fresne, cheval-cheur.....	254	»	»	»	»
Lafond, peintre.....	17,076	»	»	»	»
Heurtier, inspecteur-général des bâtiments..	4,000	»	»	»	»
Deschamps, cheval-cheur.....	254	»	»	»	»
Andouillé, premier chirurgien du roi.....	2,250	»	»	»	»
Seguin, aumônier de l'écurie.....	1,600	»	»	»	»
Barbet, épicier.....	571	»	»	»	»
Guy, concierge.....	362	6	»	»	»
De Chamilly, premier valet de chambre.....	6,000	»	»	»	»
Veuve Chéron.....	825	»	»	»	»
Chistel, maître paveur.	6,984	»	»	»	»
Dauny, entrepreneur de la manufacture des plaques d'or et d'argent.	250	»	»	»	»
Gosset, pour loyers...	10,250	»	»	»	»
Sangrain, entrepreneur de l'illumination de Paris.....	5,212	18	»	»	»
L'abbé Chaussart, précepteur des pages.....	124	»	»	»	»
Le même, pour gages.	4,651	10	»	»	»
Guy, concierge.....	600	»	»	»	»
Les héritiers Saint-Denis.....	6,300	»	»	»	»
Besnard, sommeiller des pages.....	2,523	»	»	»	»
Rocher, brodeur des écuries.....	33,349	»	»	»	»
Les héritiers Vauzelles.	1,000	»	»	»	»
Thierry, commissaire de la maison du roi....	9,000	»	»	»	»
Dupont, chirurgien...	930	5	»	»	»

Marguerite et Prieur, fumistes.....	1,813 l.	» s.	» d.
Montagnac.....	3,600	»	»
Emart, peintre.....	156	»	»
Muller, écuyer.....	1,500	»	»
Veuve de Wil, médecin à Fontainebleau.....	450	»	»
Biette, serrurier.....	2,125	»	»
L'Epine, chevaucheur.	254	»	»
Pacquet et Lambert, maçons.....	78	»	»
Goret, bourellier des écuries.....	1,020	»	»
Detheys, commis aux écuries.....	400	»	»
Rougerie, premier commis.....	2,250	»	»
Grosmaire, chef du bureau.....	2,707	»	»
Lamy, premier commis mis du bureau.....	700	»	»
Chatail, garçon de bureau.....	825	»	»
47 parties prenantes...			
Total.....	210,591 l.	5 s.	8 d.

Vénerie du roi.

Entrepreneurs, ouvriers et fournisseurs pour les années 1786, 1787, 1788 et 1789.

Coustelier, pour loyers.	2,800 l.	» s.	d.
Laudier, peintre.....	487	2	»
Cheylms, chaudronnier.....	1,600	5	»
Vignon, pour loyers..	9,750	»	»
Dalelin, serrurier.....	1,339	7	»
Moutard, portier à Marcoussis.....	150	»	»
Fournier, concierge à Fontainebleau.....	362	15	6
Raimond Gros, apothicaire.....	574	15	»
Pilvois, commis au trésor public.....	150	»	»
Thomain, menuisier..	1,347	9	»
Gieuras, médecin.....	375	»	»
Veuve Janvier.....	750	»	»
Veuve Guillemain....	507	9	»
Chevillard, maçon....	838	8	»
Madeleine Bellegeulle, femme Chevillard.....	47	8	»
Lamy, sellier.....	99	»	»
Poulet, commis des charrois.....	200	»	»
Houdin, treillageur...	242	1	»
Guyot, épicier.....	165	10	»
Le Brun, maçon.....	96	17	»
Massé, éperonnier....	95	10	»
Tessier de Mallet....	460	16	»
Bonnet et Vaillant, entrepreneurs pour l'éclairage.....	11,327	12	9
Montigny, vitrier.....	1,338	17	»
Buisson, menuisier...	492	15	»
Les héritiers Moineaux, concierge à Compiègne...	250	»	»
Femme Beauvils.....	500	»	»
Hui, serrurier.....	355	8	»
Guy-Michel, serrurier..	144	»	»
Bougars, commandant du chenil.....	396	18	9

Paul Le Cerf, cadet, postillon de chaise.....	141 l.	8 s.	9 d.
Flouard, piqueur.....	275	»	»
Bernard, piqueur.....	275	»	»
Jean-François Flocard fils, piqueur.....	275	»	»
Pierre-Denis Vattier, valet de chiens.....	81	»	»
Gaspard, cadet, valet de chiens.....	81	»	»
Flocard fils, valet de chiens.....	81	»	»
Charles-Antoine Vissier, valet de chiens.....	136	17	6
Rossignol fils, valet de chiens.....	81	»	»
Rossignol père, boulanger.....	136	17	6
Jean-Louis-Blaise Blol, valet de chiens.....	136	16	6
Rougier, sous-piqueur.	182	10	»
Dubois, valet de chiens.	81	»	»
Flocard, valet de limiers	90	»	»
Le Brun, délivreur du garde-meuble de la Vénerie.....	212	10	»
Flotte, maréchal.....	95	16	»
Menessier, piqueur....	275	»	»
Duchesne, valet de limière.....	90	»	»
Jean-Etienne Flocard, valet de limière.....	98	»	»
Jean-Etienne Flocard cadet, valet de chiens..	99	»	»
Kesner, valet de chiens.	81	»	»
Jean-Denis Flocard, valet de chiens.....	81	»	»
Jean La Feuille, valet de chiens.....	81	»	»
Dubois, palefrenier surnuméraire.....	136	17	6
Dutillé, dit Mousquetaire, palefrenier.....	136	17	6
Bernard fils, valet de chiens.....	81	»	»
Saint-Clair, balayeur..	100	»	»
Hupé, dit Tagarot, piqueur.....	275	»	»
Gaspard, piqueur.....	275	»	»
Gallot, piqueur.....	250	»	»
Vattier, valet de chiens.	81	»	»
Peschard, délivreur de fourrages.....	125	»	»
Hervier, dit Dubuisson, valet de limière.....	90	»	»
Lambert, sous-piqueur.	182	10	»
Flocard, garçon sellier.	182	10	»
Dessale, garçon sellier.	182	10	»
Mathieu, postillon de chaise.....	141	8	9
Noblet, postillon de chaise.....	141	8	9
Anfroy, palefrenier...	141	8	9
Fleury, palefrenier....	141	8	9
Chabault, palefrenier..	141	8	9
Godet, palefrenier.....	141	8	9
Adam, palefrenier.....	141	8	9
Nocus, palefrenier.....	141	8	9
Kemer, palefrenier....	141	8	9
Nocus-Kemer, palefrenier.....	141	8	9
Mariotte, palefrenier..	141	8	9
Dubois, valet de chiens.	81	»	»

Le Brun fils, garçon garde-meuble.....	136 l.	17 s.	6 d.
Le Bleu, palefrenier...	141	8	9
Bernard aîné, chef de relais.....	164	5	»
Godde, palefrenier....	141	8	9
Bellebeaux, sous-piqueur.....	182	10	»
Bernard, père, valet de chiens.....	139	17	6
Lange, portier.....	114	1	3
Kemer, valet de chiens David, portier.....	136	17	6
Lieudet, palefrenier..	25	»	»
Le Triard, dit Champagne, palefrenier.....	141	8	9
Monvoisin, chef de relais Adam, palefrenier....	164	5	»
Fontaine, garçon garde-meuble.....	141	8	9
Chandelier cadet, chef de relais.....	136	17	6
Ferrant, balayeur....	164	5	»
Daran, premier aumônier.....	125	»	»
Langlois, chef de relais Lezain, palefrenier...	75	»	»
Niolle, palefrenier....	164	5	»
Robert, palefrenier...	141	8	9
Caudez, sellier.....	141	8	9
Pelliez, piqueur.....	95	16	3
Aumont, postillon de chaise.....	250	»	»
Ray, chef de relais....	141	8	9
Pierre, palefrenier....	164	5	»
Lachenay, dit Jumelle, palefrenier.....	141	8	9
Chandelier, palefrenier.	141	8	9
Boudin, palefrenier...	141	8	9
Bernard, palefrenier...	141	8	9
Le Bleu, aîné, palefrenier.....	141	8	9
Flocard, dit Cadichon, valet de chiens.....	141	8	9
Jacques Maleuse, palefrenier.....	81	»	»
Benoit, chef des relais.	141	8	9
Heurtier, dit Saint-Germain.....	164	5	»
Huart, dit Baptiste, palefrenier.....	141	8	9
Aubert, palefrenier....	141	8	9
Polastron, commis....	500	»	»
Gaspard, fils aîné, valet de chiens.....	81	»	»
Charretier, postillon de chaise.....	141	8	9
Guillon, palefrenier...	141	8	9
Bétancourt, palefrenier.	141	8	9
Dufour, palefrenier...	141	8	9
Deschamps, palefrenier, Robert, dit Frelaud, palefrenier.....	141	8	9
Le Long, second aumônier.....	141	8	9
Laurent, palefrenier..	31	15	»
Genest, palefrenier....	114	1	3
Rougier, dit Dauphiné, garçon maréchal.....	114	1	3
Chazotte, dit Périgord, garçon maréchal.....	136	17	6
Sentinée, dit Languedoc, garçon maréchal...	136	17	6
Hacquín, palefrenier..	114	1	3

Dubois, palefrenier...	275 l.	» s.	» d.
Carnet, boulanger....	136	17	6
Bellebeau, portier.....	25	»	»
Bordot, dit Bourgui-gnon.....	141	8	9
Armand, dit Deschamp, palefrenier.....	141	8	9
Guillemin, palefrenier, Femme Barbe-Couturier, portière.....	141	8	9
Bourdon, portier.....	75	»	»
Aubert, portier.....	25	»	»
Femme Trouvée, concierge.....	25	»	»
Le Fournier-Dianville, commandant l'équipage de chevreuil.....	75	»	»
Griois, argentier.....	1, 505	10	»
Godde, postillon de chaise.....	491	8	9
Barbé, voiturier du cerf.....	141	8	9
L'Enfant, concierge...	300	»	»
Camelot, portier.....	25	»	»
Chrétiennot, portier...	25	»	»
Galli-d'Hybouville, ci-devant gentilhomme de la Venerie.....	1, 005	10	»
L'Evêque, postillon de chaise.....	141	8	9
150 parties prenantes.			
Total.....	56, 475 l.	» s.	11 d.

Différents employés de la maison du roi.

Solet, sommier de chapelle de madame Adelaïde.....	200 l.	» s.	» d.
Le Moine, première femme de chambre de M. le Dauphin.....	1, 270	»	»
Bonnet et Vaillant, entrepreneurs d'illuminations.....	52, 996	6	5
Desflandes, marchande cirière.....	22, 252	8	3
Louis chirurgien-major des Invalides.....	1, 125	»	»
Gentil, porte-manteau du roi.....	1, 710	«	»
D'Aubenton, démonstrateur du cabinet d'Histoire naturelle.....	2, 800	»	»
Pigeon, inspecteur des fourrières.....	8, 182	2	»
Richer, receveur général de l'hôpital des Petites-Maisons.....	1, 316	13	4
Les missionnaires de Fontainebleau.....	4, 260	»	»
Le Moine, chapelain de la reine.....	240	»	»
Boesnier, trésorier des pauvres de la paroisse Saint-Nicolas de Blois...	600	»	»
Martineau, porte-manteau de madame Elisabeth.	1, 068	15	»
Lorinier de Chamilly, l'un des premiers valets de chambre du roi.....	1, 095	»	»
Les hospitalières de Poitiers.....	1, 800	»	»

Allain	72 l.	» s.	» d.
Picot, concierge de la cour du Cheval-Blanc, à Fontainebleau.....	300	»	»
Colon, chirurgien ordinaire de Mesdames, tantes du roi.....	1,800	»	»
La supérieure de l'hôpital de Nuits.....	1,800	»	»
Taillebosq, tailleur à Versailles.....	1,824	»	»
Gombault, chargé des dépenses de l'ancienne garde de Paris.....	48,337	5	1
Les héritiers de Perdreauville, gouverneur des pages de la reine.....	2,800	»	»
Foyer, secrétaire du chancelier de la reine..	270	»	»
Morin, chirurgien du commun de la reine....	540	»	»
Courtois, marchand de bois.....	71,225	10	»
Droulot, architecte...	2,000	»	»
Le Normand, marchand d'étoffes.....	7,066	10	»
Chéradam, enleveur des bones.....	2,000	»	»
Noël, suisse de la grille Saint-Ovide de Versailles.	130	10	»
Demours, médecin-oculiste du roi.....	1,350	»	»
De La Roue et compagnie, marchands.....	1,511	10	»
<hr/>			
31 parties prenantes.			
Total.....	244,943 l.	10 s.	10 d.

2° Arriéré du département des finances.

Relativement à la demande formée par Montmerqué, Nolette, Desmory, et autres cautions de Pierre Perreau, pour raison du bail qui leur avait été fait du privilège des voitures de place de la ville de Paris, voitures des environs de Paris, etc.

L'Assemblée nationale ajourne ladite demande, jusqu'à ce que les cautions de Perreau aient présenté leur pétition relativement aux indemnités qu'ils prétendent leur être dues, pour être prononcé sur le tout par un même décret; et cependant décrète qu'à l'effet de purger les hypothèques qui pourraient se trouver sur les immeubles abandonnés par les cautions de Pierre Perreau, les commissaires du roi près les tribunaux de district, dans le territoire desquels sont situés lesdits immeubles, se pourvoiront devant lesdits tribunaux de district, pour obtenir des lettres de ratification, sur l'abandon desdits immeubles fait à la nation.

Robin, horloger ordinaire du roi, pour le prix de l'horloge par lui faite du trésor public, la somme de 24,000 livres; et pour les frais d'entretien et remontage de ladite horloge, celle de 266 l. 13 s. 6 d., faisant ces deux sommes, celle de..... 24,266 l. 13 s. 6 d.

1 partie prenante..... 24,266 l. 13 s. 6 d.

3° Remboursements de charges et offices.

Brevets de retenue sur les charges et emplois militaires.

De Ségur, colonel du 5^e régiment des chasseurs à cheval, ci-devant du Hainault, sur la charge de mestre-de-camp, commandant d'un régiment de dragons..... 50,000 l. » s. » d.

Avec les intérêts, à compter du 27 janvier 1791.

De Plouy, sur la charge de capitaine dans le régiment de chasseurs du Hainault..... 5,250 » »

Avec les intérêts, à compter du 7 février 1791.

Louis-François Chamillard de la Suze, sur la charge de mestre-de-camp, commandant du régiment Dauphin, infanterie..... 20,000 » »

Avec les intérêts, à compter du 28 février 1791.

Nicolas de Goussainville, sur la charge de colonel du régiment d'Angoumois, infanterie..... 10,000 » »

Avec les intérêts, à compter du 3 mai 1791.

Jacques-Claude-Thérèse de Villevielle, sur la charge de capitaine au régiment Royal-Lorraine, cavalerie..... 5,000 » »

Avec les intérêts, à compter du 3 mai 1791.

Sophie-Jacques de Courbon, sur la charge de colonel du régiment d'Auvergne, infanterie..... 15,000 » »

Avec les intérêts, à compter du 7 mai 1791.

Anne-Louis de Reignier de Guerchy, sur la charge de mestre-de-camp, commandant du régiment d'Artois, infanterie..... 20,000 » »

Avec les intérêts, à compter du 4 juin 1791.

François-Etienne le Duchat de Ruranges, sur la place de colonel du régiment Royal-Bourgogne, cavalerie..... 50,000 » »

Avec les intérêts, à compter du 28 juin 1791.

Etienne-Narcisse de Durfort, sur la charge de mestre-de-camp, commandant du régiment de Dragons..... 75,000 » »

Avec les intérêts, à compter du 12 juillet 1791.

François-Armand Seguin de Regniès, sur la place de capitaine dans le régiment Colonel-Général, dragons..... 3,500 » »

Avec les intérêts, à compter du 13 juillet 1791.			
Agricole-Marie de Merle d'Ambert, sur la charge de mestre-de-camp, commandant du régiment royal la Marine.....	30,000 l.	" s. " d.	
Avec les intérêts, à compter du 15 juillet 1791.			
Michel Palamède de Forbin de Janson, sur la charge de mestre-de-camp, commandant dans le régiment d'Anjou....	30,000	" "	
Avec les intérêts, à compter du 19 juin 1791.			
Charles-Innocent-Antoine-François Fouquet, sur la charge de capitaine au régiment de Belzunce, dragons.....	5,250	" "	
Avec les intérêts, à compter du 25 juillet 1791.			
De Buzançois, sur la survivance du gouvernement du Havre.....	400,000	" "	
Avec les intérêts, à compter du 9 janvier 1791.			

Officiers du ci-devant régiment des Gardes Françaises.

Jean-Baptiste Prael de Surville, capitaine.....	80,000	" "	
Marie-François-Charles-Antoine Laville de Férolles-Desdorides, capitaine.....	80,000	" "	
Charles-Marc Laville de Férolles-Desdorides, sous-lieutenant.....	20,000	" "	
Antoine-Charles-Marie-Anne de Mallaysie, sous-lieutenant en premier...	20,000	" "	
Alphonse Droustain de Menil-Glaise, capitaine..	80,000	" "	
Pierre-Gabriel-François de Lambilly, lieutenant en second.....	30,000	" "	
Pierre-Christophe Lavallée de , lieutenant en premier.....	40,000	" "	
Pierre-Louis de Courteille, sous-lieutenant en premier.....	20,000	" "	
Charles Lebas-Duplessis, sous-lieutenant en second.....	10,000	" "	
Emmanuel-Armand-Sévère de Kermel, lieutenant en second.....	30,000	" "	
Dominique-Hippolyte-Jean-Baptiste de Tordoms, sous-lieutenant en second.....	30,000	" "	
Louis-René de Courtil, premier lieutenant.....	40,000	" "	
Conrart-Bouchard de Champigny, capitaine...	80,000	" "	
Amable-Jean Conrart-Bouchard de Champigny, enseigne.....	6,000	" "	
Louis-Philippe-Joseph-			

Asselin Despart, sous-lieutenant en second.....	10,000 l.	" s. " d.
Alexandre Galliot de Maudat, lieutenant en second.....	30,000	" "
Joseph-Pierre de Révil-liac, capitaine.....	80,000	" "
Jean-Louis-Marie de Lubersac, capitaine en second.....	30,000	" "
Charles-Henry de Prunel, lieutenant en premier.....	40,000	" "
François-Alexandre-Jules de Missau d'Ancourt, colonel.....	80,000	" "
Bertrand-Louis-Auguste de Grace, enseigne.....	6,000	" "
Charles-François-Denis de Châtignonville, lieutenant en premier.....	40,000	" "
Guillaume René-Félicité-Jean le Prêtre de Château-Giron, sous-lieutenant en premier.....	10,000	" "
Augustin-Louis-Georges de la Vaquerie, capitaine en second.....	40,000	" "
Pierre-Marc-Antoine Amplement de la Gressonnière, lieutenant en premier.....	40,000	" "
Gabriel-Joseph Froment de Castille, lieutenant en premier.....	40,000	" "
André le Blanc de Cloys, colonel.....	80,000	" "
Armand-Jean-François de Maître de Vaujour, premier sous-lieutenant....	30,000	" "
Louis-François de Crény, sous-lieutenant en premier.....	20,000	" "
Anne-Léon-Antoine Lecerclerc de Juigné, sous-lieutenant en second.....	10,000	" "
Léonard Blondeau-Deloirier, colonel.....	80,000	" "
François-Louis de Barville, lieutenant en premier.....	40,000	" "
Jacques-Georges Jouffillau de Fayat de Tourdonnois, aide-major.....	40,000	" "
Antoine d'Hallot, premier sous-lieutenant....	20,000	" "
Antoine-François-Claude-Louis de Pont-Brillant, sous-lieutenant en second.	10,000	" "

Commissaires des guerres,

Le Gay de Villiers....	120,000	" "
Jehannot de Crossart..	70,000	" "
Claude-Jacques Camusat de Mauroy.....	70,000	" "
Avec les intérêts, savoir : pour le sieur le Gay de Villiers, à compter du 19 mars 1791.		
Le sieur de Crossart, à compter du 29 du même mois.		

Le sieur de Mauroy, à compter du 6 juin 1791.				Denis-Pierre Baudoin de Sosneville.....			
Antoine-Jean le Vasseur.....	70,000	l.	» s. » d.	Avec les intérêts, à compter du 14 mars 1791.			
Avec les intérêts, à compter du 10 mai 1791.				Joseph-Louis l'abbé de Briancourt.....			
Pierre-Louis-Eléonard-Henri Gauché de Praslin.	70,000	»	»	Avec les intérêts, à compter du 15 mars 1791.			
Avec les intérêts, à compter du 19 mai 1791.				Charles-Jérôme-Marie Manchon.....			
Gabriel-Louis Gossinet de la Salle.....	120,000	»	»	Avec les intérêts, à compter du 15 mars 1791.			
Avec les intérêts, à compter du 23 février 1791.				Charles-Philippe-Emanuel le Guay de Villiers.	120,000	»	»
Bonaventure-Louis Dubois de Crancé.....	74,000	»	»	Avec les intérêts, à compter du 16 mars 1791.			
Avec les intérêts de 70,000 livres seulement, à compter du 24 février 1791.				André-Elzéare-Jean-Charles Doreil.....	70,000	»	»
Jean-François-Anne-Marie-Charles Pottiers de Rainans.....	124,000	»	»	Avec les intérêts, à compter du 17 mars 1791.			
Avec les intérêts de 120,000 livres seulement, à compter du 26 février 1791.				Damien-Benjamin de Saint-Pierre.....	70,000	»	»
Charles-Armand Daraynes de Vaudricourt..	70,000	»	»	Avec les intérêts, à compter du 10 mai 1791.			
Avec les intérêts, à compter du 28 février 1791.				Antoine-Louis-Claude de Saint-Germain d'Apchon, pour indemnité du brevet de retenue à lui accordé sur la charge de lieutenant-général au bailliage du Maconnais.....	100,000	»	»
Georges-Antoine Daudrion de La Corbière....	120,000	»	»	Avec les intérêts, à compter du 5 février 1791.			
Avec les intérêts, à compter du 3 mars 1791.				Dudon, pour toute indemnité du brevet de retenue à lui accordé sur la charge de procureur-général au parlement de Bordeaux.....	40,000	»	»
Claude Petier.....	70,000	»	»	Avec les intérêts, à compter du 5 mai 1791.			
Avec les intérêts, à compter du 4 mars 1791.				Michel-Robert et Pierre-Jean Chénier; le premier, titulaire de l'office de contrôleur ancien; le second, titulaire de l'office de contrôleur alternatif des finances de la ci-devant généralité de Poitiers, pour remboursement desdits offices :			
Charles l'Épinau.....	120,000	»	»	Savoir :			
Avec les intérêts, à compter du 4 mars 1791.				Michel-Robert.....	20,243	17	»
Louis-Désiré de Raismes de Zéry.....	70,000	»	»	Et Pierre-Jean Chénier.	14,688	7	8
Avec les intérêts, à compter du 4 mars 1791.				Avec les intérêts, à compter du 1 ^{er} janvier 1791.			
Pierre-Michel Pottiers.	70,000	»	»	Maximilien-Joseph Casanca de Mondouville, titulaire de l'office de contrôleur général alternatif de la première partie des rentes dites de l'ancien clergé;			
Avec les intérêts, à compter du 5 mars 1791.				André-François Leclerc, titulaire de l'office de contrôleur général alternatif de la deuxième partie des mêmes rentes;			
Marie-Jacques Zaignelins Dattanach.....	120,000	»	»	François Jourdain, titulaire de l'office de contrôleur général ancien de la troisième partie des mêmes rentes ;			
Avec les intérêts, à compter du 9 mars 1791.							
Jacques-Robert Benet de Montéarville.....							
Avec les intérêts de 70,000 livres seulement, à compter du 9 mars 1791.							
Nicolas Archambault-Regnard de Coudrayes...							
Avec les intérêts, à compter du 10 mars 1791.							
Pierre-Jean-Baptiste de Guillaume de Rochebrune.							
Avec les intérêts, à compter du 10 mars 1791.							
Antoine-Louis-Alexandre de la Pasture.....							
Avec les intérêts, à compter du 11 mars 1791.							
Germain-Charles Mosel.							
Avec les intérêts, à compter du 11 mars 1791.							

Et Pierre-Auguste Grampon, titulaire de l'office de contrôleur général alternatif de la même partie.

Pour remboursement desdits offices :

Savoir :				
Cassanca de Mondouville.....	26,001	l.	10	s. 2 d.
Leclerc.....	24,536		17	6
Jourdain.....	25,508		4	»
Et Grampon.....	26,184		»	6
Somme totale :				
102,230 l. 12 s. 2 d.				

83 parties prenantes. Total 4,570,162 l. 16 s. 10 d.

4° Domaines et féodalité.

Milton, propriétaire-engagiste des greffes du ci-devant bailliage et vicomté de Neuchâtel, pour la finance principale et accessoires dudit office, la somme de 42,375 livres, avec les intérêts à 5 0/0 à compter du 1^{er} octobre 1790, ci.....

42,375 l. » s. » d.

Thaureau, pour le remboursement des finances et accessoires des offices de greffier des bailliages, chancellerie, présidial, et maître-clercs anciens, alternatifs et triennaux es-sièges et juridictions ressortissant du ci-devant bailliage et présidial de Châtillon-sur-Seine et dépendances, la somme de 45,131 l. 16 s. avec les intérêts, à compter du 1^{er} octobre 1790, ci....

45,131 16 »

Les ayants-cause de Pucho et Gotray, pour le remboursement des finances de l'engagement du droit de péage qui se percevait sur chaque poinçon de vin passant et repassant sous le pont de la ville du Pont-de-l'Arche, la somme de 40,000 livres seulement, avec les intérêts à compter de l'époque postérieure à la publication des lettres patentes intervenues sur les décrets du 4 août 1789, où les droits ont cessé d'être perçus, ci.....

40,000 » »

Charles-François Gilotte, et Marie-Madeleine Nicole Gros sa femme, et les maire et officiers municipaux de la ville de Nuits, pour le remboursement des finances et accessoires de l'engagement des greffes, ancien, alternatif et triennal, civil et criminel du bailliage, chancellerie et prévôté de Nuits, maîtres-clercs, ancien, alternatif

et triennal *Paris*, présentations et autres offices y réunis, circonstances et dépendances, la somme de 37,794 l. 2 s. savoir :

A Charles François Gilotte, et à Madeleine-Nicole Gros, sa femme.	30,792	l.	12	s.
Et à la ville de Nuits.	7,001		10	

37,794 l. 25 s.

Avec les intérêts, à compter du 1^{er} octobre 1790.....

A la charge par les parties prenantes de rapporter, chacune en droit soi, des expéditions dûment en forme de leurs différents contrats d'engagement, et les originaux ou duplicata délivrés par les gardes des registres du contrôle général des quittances de finances, dûment déchargés desdits registres; 2° de justifier d'une possession quarantenaire des susdits offices, tant par eux que par leurs auteurs.....

Les ayants-cause de Gaspard Chabrières, pour le remboursement des finances, de l'engagement des droits de péage par eau de Montelimart, Lesne et anse de Savonnes, qui se percevaient à Anconne, sur la rivière du Rhône, seulement la somme de 76,205 l. 13 s. 4 d., avec les intérêts, à compter de l'époque postérieure à la publication des lettres patentes intervenues sur les arrêtés du 4 août 1789, où lesdits droits ont cessé d'être perçus, ci.....

76,205 l. 13 s. 4 d.

Les ayants-cause de François-Marie Forgès, pour le remboursement de la finance d'engagement des droits de péage et de Tonlieu dépendant du domaine de l'Etat à Maubeuge, la somme seulement de 7,000 livres portée aux contrats d'engagement et quittances de finances, avec les intérêts, à compter de l'époque postérieure à la publication des lettres patentes intervenues sur les décrets du 4 août 1789,

où lesdits droits ont cessé d'être perçus, ci...

Louis-François-Alexandre Jérente, évêque du département du Loire, ci-devant abbé commandataire du prieuré de Saint-Louis, Sainte-Catherine, du Val-des-Ecoliers, pour les arrérages, depuis le 5 mai 1786, jusqu'au 31 décembre 1787, d'une rente annuelle de 98 l. 1 s. 1 d. affectée sur le domaine de Paris, pour indemnité due audit prieuré, à cause de la perte de sa mouvance, sur les terrains et bâtiments dépendant de l'ancien hôtel de Lamignon, et l'extinction des cens dont ils étaient affectés la somme de 174 l. 15 s. 9 d. qui lui sera payée par le sieur Mathagon, directeur des domaines de Paris, ci...

7,000 l. » s. » d.

174 15 9

7 parties prenantes.

Total..... 248,681 l. 7 s. 1 d.

5° Créances sur le ci-devant clergé.

Dettes exigibles.

L'Assemblée nationale déclare créanciers légitimes de l'Etat, pour les causes qui vont être expliquées, les particuliers ci-après nommés : en conséquence, décrète qu'ils seront payés des sommes suivantes, savoir :

La commune de la ville de Saint-Amour, de la somme de 6,000 livres avancée aux ci-devant religieux de l'ordre des Grands-Augustins de ladite ville, pour l'établissement d'un collège, avec les intérêts à compter du 8 avril 1791, sur laquelle somme de 6,000 livres, déduction sera faite de celle de 978 l. 9 s. prix des meubles, dont ladite commune s'est rendue adjudicataire, ci.....

6,000 l. » s. » d.

Blanchard et sa femme, héritiers Sangeon, demeurant à Besançon, de la somme de 1,000 livres prêtée aux ci-devant religieuses Carmélites de ladite ville, par la dame Sangeon, avec les intérêts, à compter du 9 février 1791, ci.....

1,000 » »

Jean-Baptiste Habert,

marchand de toiles à Nyon en Lorraine, de la somme de 5,292 livres, pour marchandises fournies aux ci-devant abbayes de Saint-Michel-sur-Tonnerre, et de Saint-Pierre de Mélosme, avec les intérêts de ladite somme seulement, à compter du jour qu'il justifiera de la remise de ses titres au secrétariat du district. A l'égard des frais faits dans l'intervalle de la publication du décret des 14 et 20 avril 1790, jusqu'à l'expiration du délai prescrit par le décret du 27 mai suivant, l'Assemblée nationale décrète qu'il n'y a pas lieu à en ordonner le paiement, ci.....

5,292 l. » s. » d.

Claude Thévenon, charpentier à Melun, de la somme de 4,845 l. 16 s. 1 d., avec les intérêts, à compter du 13 mai 1791, pour constructions et grosses réparations faites aux fermes, moulins et autres bâtiments du ci-devant chapitre de l'église Notre-Dame de Melun, ci.....

4,845 16 »

Morin, marchand de vin, de la somme de 1,840 livres restant d'une plus forte somme à lui due par les religieuses de la ci-devant abbaye de Saint-Antoine de Paris, pour fournitures de vins en 1788 et 1789, avec les intérêts, à compter du jour de la remise de son mémoire à la municipalité, ci...

1,840 » »

Jacques Millot, maître serrurier à la Rochelle, de la somme de 13,125 livres, pour reste et parfait paiement de tous les ouvrages par lui faits dans l'église cathédrale de la Rochelle avec les intérêts, à compter du jour de la remise de ses titres au secrétariat du district, déduction faite toutefois, sur lesdits intérêts, des impositions; savoir : de deux vingtièmes, et 4 sols pour livre du 1^{er} jusques et compris le 31 décembre 1790; et du cinquième, à compter de cette époque; à la charge par ledit Millot de justifier du procès-verbal en bonne forme de la réception desdits ouvrages, ci.....

13,125 » »

Philippe le Sourd, notaire à Tours; 1° de la somme de 9,857 l. 2 s. 9 d. restant de plus forte somme à lui due par le ci-devant chapitre de Saint-Gatien de Tours, pour les plans et terriers de la ci-devant châtellenie des bains et autres travaux faits pour ledit chapitre, avec les intérêts, à compter du 26 octobre 1790; ci.....

9.857 l. 2 s. 9 d.

A la charge par lui de justifier de la remise, au secrétariat du district, de toutes les opérations par lui faites, ensemble de tous les titres, pièces et documents qui y sont relatifs.

2° D'une rente perpétuelle, sans retenue, de 120 livres au principal, au denier 25 de 3,000 livres à lui due par le ci-devant chapitre de Saint-Gatien de Tours, ladite rente payable à la Saint-Jean de chaque année.

Desenfants, Peau et Bézard, demeurant à Guignes et à Andrezel, de la somme de 860 l. 4 s. 1 d. avec les intérêts, à compter du 3 décembre 1790, pour ouvrages par eux faits de Mainpinnien, dépendante des biens dont jouissaient les ci-devant Bénédictins de Saint-Denis en France: savoir;

Desenfants.. 293 1 4)
Peau..... 371 14 9)
Bézard..... 195 8 »)

860 4 1

Le directoire du district de Melun ayant été autorisé, par le directoire du département de Seine-et-Marne, à faire payer la moitié de ladite somme à chacun des ouvriers, l'autre moitié leur sera payée à la caisse de l'extraordinaire, avec les intérêts, comme il est dit ci-dessus.

8 parties prenantes.

Total.... 42,820 l. 2 s. 11 d.

6° Jurandes et Maîtrises.

Jean Rabet, boulanger.	300 l.	» s.	» d.
Marie Quinard, couturière.....	96	3	9
Périn, couturier.....	115	14	6
Le Poulard, femme Rochet, couturière.....	104	18	6
Chereau, couturier....	94	18	8
Reglaudy, limonadier.	102	8	»

Villemot Le Grand, limonadier.....	149 l.	15 s.	4 d.
Bailly, femme Fresnel, marchande de modes...	276	43	4
Guillemot, femme le Roy, marchande de modes.....	118	16	6
Martin, marchand de modes.....	96	12	»
Chevalier, mercier....	931	»	8
Fille Salpetier, mercière.....	932	»	4
Grenon, mercier.....	443	7	10
Beaufacq, mercier....	145	19	3
Demoiselle Ferron, mercière.....	938	3	9
Demoiselle Perrin, mercière.....	612	17	3
Dubois, femme Hannel, mercière.....	931	16	2
Femme Tesseur, mercière.....	397	7	8
Jean Imbault, marchand de vin.....	928	»	»
Pierre Rousset, marchand de vin.....	928	»	»
Demoiselle Le Moine, marchande de modes....	148	4	2
Doyen, peintre.....	348	12	»
Feuillette, peintre....	97	12	41
Capillon, peintre....	382	4	6
Camus, peintre.....	95	11	2
Pierre Jobit, cordonnier.....	217	1	9
Ditschneider, cordonnier.....	197	14	6
Leghais, cordonnier...	80	»	7
Louis Poussard-Gautier, boursier.....	195	1	4
Demoiselle Collardeau, boursière.....	298	19	5
Bichet, serrurier.....	295	3	4
Montigaut, serrurier...	795	3	4
Laurent Popp, cordonnier.....	197	9	2
Evrard, maître sellier.	517	8	11
Decroix, maître sellier.	546	»	»
Chatin, maître sellier..	783	»	»
Arreiter, maître sellier.	761	13	4
Bronin, maître sellier.	381	3	4
Hondry, maître sellier.	458	»	»
Bonvarlet, maître sellier.....	698	10	»
Fournet, maître sellier.....	779	16	8
Morillon, maître sellier.	346	2	3
Le Pèvre, maître sellier.....	119	7	10
Michel, maître sellier..	698	5	7
Giot, maître sellier....	371	16	8
Verneau, maître sellier.....	743	6	8
Bara, maître sellier...	703	12	3
Junié, maître sellier..	663	6	8
Calliée, maître sellier.	381	3	4
Dauvin, maître sellier.	382	10	»
Auvray, maître sellier.	200	»	»
Le même, maître sellier.....	115	7	6
Limpens, maître sellier.....	723	17	10
Le Coque, maître sellier.....	115	7	6

Martin, femme Tissot, marchande mercière....	846	1.	3	s.	7	d.	Hartmann, tailleur....	380	l.	1	s.	9	d.
Léontine Desmarests, marchande mercière....	893		3		10		Malicet, tailleur.....	382		3		11	
Fille Chayer, marchande mercière.....	920		12		6		La Borde, tailleur.....	391		16		2	
François, marchand mercier.....	950		»		»		Perrenet, tailleur.....	203		2		3	
Alteaune, marchand mercier.....	572		10		»		Gaillier, tailleur.....	199		17		3	
Chemoin, marchand mercier.....	499		4		8		Brunet, tailleur.....	229		12		3	
Descard, marchand mercier.....	846		3		7		Pinson, tailleur.....	354		12		9	
Pierre, marchand mercier.....	545		6		11		Charoy, tailleur.....	391		1		1	
Barré, marchand mercier.....	486		2		2		Platener, tailleur.....	57		6		10	
Dussart, marchand mercier.....	875		2		9		Le Groux, tailleur....	100		»		»	
Sauvage, marchand mercier.....	432		12		9		Lofficial, tailleur.....	201		10		»	
Langlois, marchand sellier.....	829		7		6		Décron, tailleur.....	217		16		»	
Vermandois, marchand sellier.....	529		7		6		Ango, tailleur.....	200		12		9	
Caquet, marchand sellier.....	846		3		7		Poulet, tailleur.....	181		5		»	
Langlet, marchand sellier.....	869		14		5		Jossard, tailleur.....	349		5		7	
Etienne, marchand sellier.....	881		7		9		Grigy, tailleur.....	200		13		11	
Marchand, marchand sellier.....	496		4		5		Du Charne, femme Arvaux, tailleuse.....	376		18		11	
Maréchal, marchand sellier.....	915		4		2		Forgnes, tailleur.....	198		13		11	
Le Gout, marchand sellier.....	904		17		2		Demoiselle Le Guyer, tailleuse.....	178		6		8	
Roi, marchand sellier.....	930		6		11		Fabre, tailleur.....	219		10		7	
Noël, marchand sellier.....	149		4		9		Quenin, tailleur.....	342		4		5	
Boncompagne, marchand sellier.....	840		»		»		Poirier, tailleur.....	195		3		11	
Delisle, marchand sellier.....	829		2		9		De Vigne, tailleur.....	371		15		7	
Le Brun, marchand sellier.....	488		3		10		Cathelin, dit Desprez, tailleur.....	173		1		1	
Quettier, marchand mercier.....	466		18		10		Sirode, tailleur.....	228		11		7	
Le Quen, marchand mercier.....	869		14		5		Gréeff, tailleur.....	348		13		11	
Ternois, marchand mercier.....	492		1		8		Vaumort, cordonnier..	167		4		6	
Ménard, marchand mercier.....	492		1		8		Le même, tailleur....	211		2		3	
Helle, marchand mercier.....	950		»		»		Maurice, tailleur.....	352		9		5	
Lallier, marchand mercier.....	827		7		6		Bruchard, tailleur....	341		1		8	
Bazelot, marchand mercier.....	930		13		10		Rindeval, marchand mercier.....	191		7		»	
Samson, marchand mercier.....	920		12		6		Fournaise, marchand mercier.....	371		18		4	
Vimard, tailleur.....	225		9		6		Herman, marchand mercier.....	377		1		8	
Pruneau, tailleur.....	380		10		»		Robillion, marchand mercier.....	370		2		10	
Royol, tailleur.....	191		8		11		Hibon, marchand mercier.....	209		11		8	
Clerc, tailleur.....	350		17		3		Piquant, marchand mercier.....	176		8		4	
Rocaché, tailleur.....	226		16		8		Diétricht, marchand mercier.....	389		15		6	
Déret, tailleur.....	217		12		3		Dardein, marchand mercier.....	173		11		8	
Charlut, tailleur.....	193		15		7		Lannoy, marchand mercier.....	205		»		»	
Barrier, tailleur.....	348		7		10		Ferrand, marchand mercier.....	391		»		6	
Jénico, tailleur.....	352		11		8		Carpentier, marchand mercier.....	346		6		1	
Rénel, tailleur.....	378		»		»		Metzger, marchand mercier.....	200		8		4	
Stéhauff, tailleur.....	228		15		»		Demoiselle Le Clerc, marchande mercière....	206		3		4	
Planty, tailleur.....	389		10		7		Rissolet, marchand mercier.....	386		15		6	
							Pasque, marchand mercier.....	355		8		10	
							Faralique, marchand mercier.....	378		5		»	
							Le Dieu, marchand mercier.....	173		»		7	
							Acreney, marchand mercier.....	183		2		9	
							Buquelin, marchand mercier.....	383		»		7	
							La Noix, père, marchand mercier.....	182		6		8	

La Noix, fils, marchand mercier.....	252	l.	13	s.	11	d.	Pan, brodeur.....	191	l.	12	s.	10	d.
Albert, marchand mercier.....	380		4		5		Haurel, fabricant.....	259		10		10	
Bonnet, marchand mercier.....	173		1		1		Borne, fabricant.....	292		15		»	
Godefroy, marchand mercier.....	229		2		9		Plailly, rubanier.....	303		12		7	
Rudeaux, marchand mercier.....	136		12		1		Brunot, rubanier.....	295		7		6	
Lampach, marchand mercier.....	155		15		5		Le Vasseur, rubanier..	248		1		8	
Kaisin, marchand mercier.....	141		13		4		Gayant, fabricant.....	422		4		2	
Caquet l'aîné, marchand mercier.....	171		2		6		Huet, brodeur.....	191		12		10	
Le Brun, marchand mercier.....	146		3		9		Bercé, fabricant.....	571		18		4	
Constantin, marchand mercier.....	143		18		9		Poirier, fabricant.....	200		3		0	
Caubert, marchand mercier.....	149		14		7		Gaudouin, rubanier..	150		»		»	
Poiret, marchand mercier.....	141		19		2		Ployé, brodeur.....	100		»		»	
Caquet le jeune, marchand mercier.....	171		2		6		Parmentier, rubanier..	290		10		»	
Beaurieux, marchand mercier.....	220		16		8		Loignon, fabricant....	313		15		10	
Oury, marchand mercier.....	214		13		9		Miralié, fabricant.....	620		1		8	
Holleville, marchand mercier.....	151		11		8		Motte, fabricant.....	201		16		11	
Massé, marchand mercier.....	204		7		6		Ronette, brodeur.....	180		17		3	
Gonzalès, marchand mercier.....	198		11		2		L'Homme, rubanier...	303		11		7	
Huillier, marchand de vin.....	321		18		4		Lombry, brodeur.....	199		8		11	
Mouton, marchand de vin.....	293		9		2		Bouffard, fabricant...	150		»		»	
Minot, marchand de vin.....	337		3		4		Dulude, brodeur.....	180		1		2	
Beaucage, marchand de vin.....	560		7		6		Damourette, femme						
Ricque, tailleur.....	312		4		2		Alexandre, brodeuse..	230		2		10	
Coussin, tailleur.....	620				5		Joint serrurier.....	612		6		8	
Longy, tailleur.....	319		6		8		Montel, peintre.....	263		3		11	
Le Brun, tailleur.....	294		5		10		Bévilard, peintre.....	264		2		7	
L'Escadieu, tailleur...	277		2		6		Le Mounier, peintre...	414		17		2	
Desvergers, tailleur...	574		15		10		Pillé, peintre.....	275		»		8	
Crozet, tailleur.....	560		7		6		Garthéry, peintre.....	239		10		3	
Norville, tailleur.....	344		2		6		Leure, serrurier.....	660		4		5	
Benjamin, tailleur....	346		5		10		Regnier, peintre.....	452		10		8	
Marthoud, traiteur....	344		14		2		Garnier, peintre.....	389		10		3	
Le même, marchand de vin.....	602		13		4		Hamel, serrurier.....	376		10		»	
Régnier, marchand de vin.....	303		5		10		La Roche, sculpteur...	248		51		6	
Verdin, marchand de vin.....	588		12		6		Duval, peintre.....	276		7		1	
Chéron, marchand de vin.....	307		3		4		Potier, peintre.....	235		7		7	
D'Halluin, brodeur....	340		1		2		Chapelet, peintre.....	439		6		9	
Teissier, fabricant....	301		2		6		Bray, peintre.....	252		2		4	
Chalette, fabricant....	260		6		8		Charroy, serrurier....	357		17		9	
Triquet, brodeur.....	57		13		9		De La Motte, serrurier.	615		7		9	
Pouillande, fabricant..	569		17		6		Le Challier, serrurier.	645		10		»	
Duquesne, brodeur....	173		1		2		Travers, serrurier....	348		5		6	
Matra, rubanier.....	281		4		»		Olivier, serrurier.....	414		2		2	
Manser, femme Colin, passementier.....	341		»		7		Pelletier, peintre.....	452		7		2	
Husson, brodeur.....	194		16		8		Le Seur, serrurier....	645		1		4	
Derré, fabricant.....	295		8		4		Allemand, serrurier...	643		10		»	
Praidot, fabricant.....	259		10		10		Petit, peintre.....	228		16		4	
							Moudon, peintre.....	414		17		2	
							Dorée, serrurier.....	621		2		2	
							Betthe, peintre.....	243		10		10	
							Wabers, serrurier....	378		10		»	
							Roussel, serrurier....	642		3		4	
							Rougnol, serrurier....	215		5		»	
							Gillet, peintre.....	239		10		3	
							Coulon, femme Gué-						
							rard, fruitière.....	100		»		»	
							Jourdain, menuisier...	124		4		»	
							Duchosal (Ignace-Mar-						
							cel), épicier.....	266		1		2	
							Le même, chandelier..	405		13		3	
							Duchosal (Philippe),						
							épicier.....	92		5		8	
							De Bussy, épicier.....	92		3		11	
							Le même, chandelier..	216		6		5	
							Renaud, épicier.....	452		6		8	
							Fessard, épicier.....	777		3		4	
							Barbeix, épicier.....	782		15		7	
							Roussel, épicier.....	200		»		»	
							Subi, épicier.....	761		8		10	
							Bertrand, épicier.....	769		14		6	
							Tourillon, épicier....	363		9		8	
							Dubois (deuxième), épi-						
							cier.....	727		13		4	
							Verneau, épicier.....	428		14		6	

Crevoisier, épicier....	672	l.	15	s.	7	d.
Remond, épicier.....	782		15		7	
De Bommelles, épicier.	722		16		8	
Le même, chandelier.	438		8		9	
Gauthier, épicier.....	433		10		»	»
Charpentier, épicier...	370		»		»	»
Le Roux, épicier.....	92		5		11	
Bordet, épicier.....	781		13		4	
Gouillard, épicier.....	402		8		11	
De Lalande, épicier...	375		8		11	
Montmignon, épicier...	394		8		11	
Hubert, épicier.....	447		13		4	
Le même, chandelier..	395		16		8	
Le maître, épicier.....	379		14		6	
Dheure, épicier.....	761		7		10	
Vaillant, épicier.....	92		5		8	
Chaude, épicier.....	453		6		8	
Tréféon, épicier.....	92		6		»	»
Bénard, épicier.....	707		16		8	
Roy, coiffeur.....	137		1		8	
Rumigny, coiffeur....	136		12		1	
Passemand, coiffeur...	136		13		4	
Toutain, coiffeur.....	136		12		1	
Delgas, coiffeur.....	156		7		11	
Sénéchal, coiffeur.....	136		16		3	
Beaudouin, coiffeur...	213		»		6	
Massé, coiffeur.....	138		9		2	
Lefèvre, coiffeur.....	135		19		2	
Malais, coiffeur.....	183		6		3	

294 Parties prenantes.

Total..... 111,156 l. 3 s. 6 d.

Total général des sommes portées au présent décret, ci..... 5,796,924 l. 1 s. 10 d.

« A la charge, par les unes et les autres des parties ci-dessus nommées, de se conformer, chacune en droit soi, aux lois de l'État, pour obtenir leur reconnaissance de liquidation définitive et leur remboursement à la caisse de l'extraordinaire. »

(Ce décret est adopté.)

L'ordre du jour est la suite de la discussion du projet de Constitution.

M. **Thouret**, rapporteur. Messieurs, vos comités ont pris en très sérieuse considération le renvoi que vous leur avez fait hier de l'article 5 de la deuxième section du chapitre premier du titre III, relatif aux faillis et aux insolubles; nous avons été unanimement d'avis qu'il devait être retranché de l'acte constitutionnel; voici, Messieurs, en aperçu, les motifs qui nous ont déterminés.

On a voulu transporter dans notre acte constitutionnel un statut établi dans un petit Etat consistant en une ville toute commerçante. Cette disposition, favorisée par une de nos lois qui exclut les faillis de l'éligibilité des juges consuls, est d'une politique nécessaire et intéressante dans le lieu où elle a pris naissance, dans une ville où le principal intérêt de la chose sociale est le commerce, où l'esprit, les mœurs, les habitudes sont toutes relatives au commerce (1); pour nous, en tant que loi particulière, elle n'était pas injuste, car elle était réduite à la seule classe qui font le commerce et n'appliquait qu'une

(1) Genève.

sorte de dégradation dans l'ordre des prérogatives du commerce; ensuite elle était analogue ou du moins proportionnée à la faute contre laquelle elle était portée.

Mais ici, il y a deux différences essentielles. La disposition, introduite dans le code constitutionnel, ne serait pas bonne à la classe des commerçants; elle serait appliquée à un grand peuple beaucoup plus agricole que commerçant; et comme vous ne pouviez pas faire une disposition exclusive pour la classe des citoyens français commerçants, vous avez été obligés d'étendre la disposition de la faillite à l'insolvabilité, c'est-à-dire de la faire frapper sur la totalité des citoyens français.

Voici la seconde différence : Quelle est la peine que vous appliquez ? C'est la perte des droits politiques de citoyen, droits qui sont d'une toute autre importance que la privation de quelques prérogatives ou de petites distinctions dans l'ordre commercial; en sorte que la peine ici n'a plus ni analogie ni proportion avec le fait dont il est question. La loi ainsi généralisée et appliquée à une grande nation, est susceptible d'une infinité d'injustices individuelles et particulières dans son application.

Je ne parle pas de banqueroutiers; ceux-ci sont coupables d'un véritable vol, car la banqueroute, qui est autre chose que la faillite simple, est criminelle : on ne pourrait pas poursuivre un homme dans des assemblées primaires ou électorales à titre de banqueroutier, sans présenter la conviction légalement acquise qu'il est convaincu de banqueroute et vous ne pourriez l'en convaincre que par une preuve criminelle; dès lors, il serait sous le coup de la condamnation pénale; il n'est donc pas question des banqueroutiers. Quant aux faillis simples, il est indubitable qu'il en est un grand nombre qui sont, non-seulement excusables mais qui méritent d'être plaints, car il est des faillites qui ne portent véritablement aucune atteinte à la probité du failli : celui, par exemple, que la banqueroute criminelle d'un homme avec qui il serait lié d'affaires aurait entraîné dans sa chute, ou dont la faillite aurait été déterminée par l'incendie des magasins renfermant toutes ses propriétés commerciales, serait un homme à qui l'on ne pourrait faire aucun reproche; et il y a beaucoup d'accidents, tant physiques que moraux et sociaux, qui entraînent la faillite simple.

Quand nous arrivons à l'insolvabilité, qui n'est plus la faillite des commerçants, mais celle de tous les citoyens; lorsqu'un citoyen est réduit à l'état d'insolvabilité par des événements politiques ou autres qui ne procèdent pas évidemment de sa faute, comme cela est fréquent, il paraît impossible qu'une loi générale transporte de la banqueroute à la faillite, de la faillite à la simple insolvabilité une disposition véritablement dégradante, et qui équivaut à la dégradation civique.

Ainsi donc quand une loi est susceptible comme celle-ci d'un grand nombre d'injustices particulières dans son application, qu'elle est nécessairement modifiable sous beaucoup d'aspects, il est impossible, d'en faire au milieu d'une nation immense comme la nôtre, une disposition constitutionnelle qu'enlève l'exercice des droits politiques; ainsi, Messieurs, nous croyons que le parti le plus sage est le retranchement absolu de cette disposition de l'acte constitutionnel.

Et je répons tout de suite à l'objection qu'on m'a dit avoir été faite hier, qu'en la laissant dans